

GROUPE FLO

Communiqué de presse

Paris, le 8 juin 2017

- PRISE DE CONTROLE DU GROUPE FLO PAR GROUPE BERTRAND -

Réalisation des conditions préalables

Groupe Flo annonce que l'ensemble des conditions préalables visées dans le communiqué de presse du 26 avril 2017 relatif à la signature d'un accord de restructuration de la dette bancaire et d'investissement du Groupe sont désormais satisfaites :

- l'expert indépendant désigné par Groupe Flo a remis, le 19 mai 2017, un rapport sur les conditions financières de l'augmentation de capital ;
- comme elle l'a annoncé elle-même, l'Autorité de la Concurrence a autorisé la prise de contrôle du Groupe Flo par Groupe Bertrand par décision du 23 mai 2017 ;
- l'AMF a apposé, le 23 mai 2017, son visa n° 17-227 de l'AMF sur le prospectus en vue de l'augmentation de capital de Groupe Flo ;
- l'AMF a octroyé à Groupe Bertrand, le 23 mai 2017, une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique sur les titres de Groupe Flo¹ ; et
- le Tribunal de commerce de Nanterre a homologué, le 8 juin 2017, le protocole de conciliation relatif à Groupe Flo conclu le 25 avril 2017.

Sous réserve de la décision de l'assemblée générale appelée à se tenir [ce jour]/[le 9 juin 2017], et conformément aux termes de l'accord conclu avec Groupe Bertrand, Groupe Flo annoncera le lancement, le 12 juin prochain, d'une augmentation de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'un montant maximum total, prime d'émission incluse, de 72.488.568,60 euros par émission de 724.885.686 actions ordinaires nouvelles au prix unitaire de 0,10 euro.

Il est rappelé que l'opération d'augmentation de capital fait l'objet d'un prospectus visé par l'AMF qui est composé :

- du document de référence de Groupe Flo relatif à son exercice clos le 31 décembre 2016, déposé auprès de l'AMF le 18 mai 2017 sous le numéro D.17-0531 ;
- de la note d'opération visée par l'AMF le 23 mai 2017 sous le numéro 17-227 ; et
- du résumé du prospectus (inclus dans la note d'opération).

Une lecture attentive et approfondie des facteurs de risque décrits à la section 2.6 du document de référence et à la section 2 de la note d'opération devrait précéder toute décision d'investissement des investisseurs potentiels. En effet, la réalisation de ces risques, de certains d'entre eux, ou d'autres risques non identifiés à ce jour ou considérés comme non significatifs par Groupe Flo, pourrait avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le chiffre d'affaires de Groupe Flo.

¹ étant précisé qu'aucun recours n'a été formé à l'encontre des deux décisions de l'AMF susvisées.

Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais au siège social de Groupe Flo, Tour Manhattan, 5/6, place de l'Iris, 92400 Courbevoie, sur le site Internet de la Société (www.groupeflo.com) ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et auprès de Portzamparc Société de Bourse.

Contacts

Analystes / Investisseurs	Investisseurs / Presse	Presse
Groupe Flo – Direction Financière	Image Sept	Image Sept
Alain Postic	Laurent Poinot	Roxane Planas
Tel. : +33 1 41 92 30 02	Tel. : +33 1 53 70 74 77	Tel. : +33 1 53 70 74 18
	lpoinot@image7.fr	rplanas@image7.fr

A propos de Groupe Flo

Groupe Flo est un groupe de restauration commerciale structuré autour de 270 restaurants détenus en propre ou en franchise. Le groupe est présent sur le secteur de la Restauration à Thème, avec les enseignes Hippopotamus, Tablapizza, Taverne de Maître Kanter, Bistro Romain, sur celui des concessions et sur celui des brasseries.

L'action de Groupe Flo est cotée sur Euronext Paris SA (FR 0004076891)

Toutes les publications financières du groupe sont en ligne sur son site Internet (www.groupeflo.fr), rubrique «Communication financière», et notamment son Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 13 mai 2016 sous le numéro D.16-0477.

Avertissement :

Informations importantes

Aucune communication, ni aucune information relative à la présente opération ou à Groupe Flo ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il doit être satisfait à une obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. L'émission, la souscription d'actions ou l'achat d'actions ou de droits préférentiels de souscription Groupe Flo peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Groupe Flo n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.

Ce communiqué ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/EC du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003, telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE dans la mesure où cette Directive a été transposée dans chacun des Etats membres concernés de l'Espace Economique Européen (ensemble, la « **Directive Prospectus** »).

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen qui ont transposé la Directive Prospectus (chacun étant dénommé l'« **Etat membre concerné** ») autre que la France, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public de titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres concernés. Par conséquent, toute offre d'actions nouvelles de Groupe Flo ne pourra être réalisée dans l'un ou l'autre des Etats membres concernés, (i) qu'au profit d'investisseurs qualifiés au sens de la Directive Prospectus ; ou (ii) dans toute autre hypothèse dispensant Groupe Flo de publier un prospectus conformément à l'article 3(2) de la Directive Prospectus.

La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée, et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (une « *authorised person* ») au sens de la section 21(1) du *Financial Services and Markets Act 2000*. En conséquence, le présent communiqué est destiné uniquement aux personnes qui (i) sont situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du *Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotions) Order 2005* (tel que modifié, l'« **Ordre** »), ou (iii) sont des sociétés à capitaux propres élevés (« *high net worth entities* ») ou toute autre personne à laquelle le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi au sens de l'article 49(2) (a) à (d) de l'Ordre (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii) et (iii) étant ensemble désignées comme les « **Personnes Habilitées** »). Les titres de Groupe Flo sont uniquement destinés aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des titres ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué ou les informations qu'il

contient. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la *Financial Conduct Authority* ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du *Financial Services and Markets Act 2000*.

Le présent communiqué ne constitue pas ou ne fait pas partie d'une offre de valeurs mobilières ou d'une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du *U.S. Securities Act* de 1933, tel que modifié (le « *U.S. Securities Act* »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement, ou dans des opérations non-soumises à cette obligation d'enregistrement. Les actions de Groupe Flo et les droits qui y sont attachés n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au titre du *U.S. Securities Act* et Groupe Flo n'a pas l'intention d'effectuer une quelconque offre publique de ses valeurs mobilières aux Etats-Unis.

La diffusion du présent communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur.

Les informations contenues dans le présent communiqué ne constituent pas une offre de valeurs mobilières aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis (y compris dans leurs territoires et dépendances et tout Etat des Etats-Unis), du Canada, de l'Australie ou du Japon.